

# EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

## Groupe « Vivons Notre Ville »

### Monsieur le ministre, cela fait 30 ans que l'on vous attendait.

Jeudi 17 février, Monsieur Gérard DARMANIN, ministre de l'Intérieur, a officiellement inauguré le nouveau Pôle Sécurité Police Nationale – Police Municipale de Deuil-La Barre.

Les premières discussions relatives au projet d'un nouveau commissariat pour remplacer celui de la rue Eugène Lamarre, vieillissant et insalubre, date de 1990. En 2013, cette construction était évaluée à 7 millions d'euros hors taxes. Le chemin a été long et n'a pas manqué d'obstacles ni d'embûches.

C'est à force de pugnacité, de volonté et de détermination qu'avec Slimann TIR, adjoint au Maire chargé de la Sécurité et de la Prévention, nous avons su imaginer, fédérer, coordonner, mobiliser des moyens financiers et humains et rassembler tous les partenariats sans jamais baisser les bras !

C'est le témoignage du nécessaire engagement des élus locaux pour faire avancer la cohérence des actions de sécurité aux côtés des services de l'État.

Ce Pôle Sécurité est d'avant-garde. En regroupant Police Nationale et Police Municipale, il témoigne d'une « coproduction » au service de nos concitoyens. La Ville a acquis les locaux de l'ancienne CPAM à hauteur de 567 000 euros et a revendu à l'État la partie destinée à l'accueil de la Police Nationale pour 283 500 euros. Sur un investissement total de 1,3 millions d'euros, l'État a apporté 300 000 euros, la Région Île-de-France a participé pour 390 000 euros, la CA Plaine Vallée pour 256 600 euros et le Département du Val d'Oise pour 44 000 euros.

Les travaux de rénovation des anciens locaux de la CPAM ont notamment été réalisés avec l'intervention d'un « chantier jeunes ». Cela démontre combien il est parfois plus intéressant de rénover plutôt que de construire, à la fois en termes financiers mais aussi au titre du développement durable.

La présence du Ministre à Deuil-La Barre était aussi un message fort de confiance pour les élus locaux, pour l'équipe municipale qui m'entoure afin de répondre aux légitimes attentes des Deuillois.

Cela fait 30 ans que nous attendions l'aboutissement de ce projet porté à bout de bras par notre équipe avec une nouvelle dynamique depuis 2014. Nous l'avons dit, nous l'avons fait !

Muriel Scolan, Maire de Deuil-La Barre  
et l'équipe « Vivons Notre Ville »  
[www.scolan2020.fr/](http://www.scolan2020.fr/) / [f](https://www.facebook.com/muriel.scolan) @muriel.scolan

## Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

### Fermeture du passage à niveau PN4 : où est le projet de plan circulation ?

L'enquête publique concernant le projet de fermeture du PN4 s'est déroulée du 10 décembre au 19 janvier dernier. Si, du fait de son caractère très accidentogène, cette fermeture nous paraît nécessaire, les conditions de mise en œuvre et les conséquences en termes de mobilité et d'impacts sur les habitants de la commune et sur l'environnement nécessitent une grande vigilance.

Il nous paraît important notamment :

- d'augmenter la largeur du passage piéton de façon à rendre sa traversée moins anxiogène pendant la nuit ou en cas de faible affluence
- d'élargir les rampes d'accès de façon à faciliter le croisement des usagers (vélos et piétons)
- de mettre en place un dispositif d'accompagnement des commerçants du quartier de Deuil-Montmagny pendant les 18 mois de travaux annoncés.

Il est surtout dommage qu'aucun projet de plan de circulation n'ait été présenté par la commune à l'occasion de l'enquête publique. La fermeture du PN4 et la déviation vont en effet profondément modifier les flux de circulation sur notre ville et les villes avoisinantes. C'est l'occasion d'anticiper les reports de circulation sur certaines voies mais également de repenser et de promouvoir les modes de déplacements doux non polluants.

### Présentation d'une motion anti-BIP en conseil communautaire : une occasion manquée

Vincent GAYRARD, élu communautaire de notre groupe EDLB, a souhaité présenté au dernier conseil communautaire de Plaine Vallée une motion contre le projet routier de l'avenue du Paris.

De façon totalement anti-démocratique et pour des raisons parfaitement fallacieuses, le président Luc STREHAIANO a refusé. Un tel mépris à l'encontre des habitants des villes concernées est assez hallucinant. Rappelons, de plus, que l'agglomération est justement en train d'élaborer son plan de lutte contre le réchauffement climatique (PCAET)!

Et grande déception que, selon les dires de M. STREHAIANO, notre maire ainsi que ceux des communes traversées, se soient rangés à son avis **alors qu'un vœu contre le BIP avait été unanimement voté en conseil municipal**. C'eût pourtant été l'occasion de montrer au département notre détermination contre ce projet...

### Projet de plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Roissy CDG : le retour du Terminal T4 ?

Ce plan qui est censé définir les mesures à prendre pour réduire les nuisances liées à l'aéroport de Roissy CDG est en concertation jusqu'au 22 mars. Non seulement, il ne présente aucune disposition sérieuse mais il entérine en plus une augmentation du trafic aérien. Historiquement impliqué sur ce sujet, notre groupe EDLB s'associe à l'initiative de la municipalité de voter en conseil municipal un vœu contre le projet.

Vos 6 élus EDLB (Vincent Gayrard, Brigitte Goch Bauer, Thomas Guillo, Hamida Bouabdallah, Thierry Mérel, Vanessa Challal-Pereira) pour le groupe « Ensemble pour Deuil-La Barre », [www.ensemblepourdeuilbarre.fr](http://www.ensemblepourdeuilbarre.fr)  
[f](https://www.facebook.com/ensemblepourdeuilbarre) Ensemble pour Deuil-La Barre

## Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

### Stratégie de redynamisation et Gestion du Patrimoine immobilier de la ville.

Après plus d'un an de démarches et de relances, nous sommes enfin parvenus à avoir ce que tout élu ou citoyen peut prétendre à recevoir de la part de la commune : **le patrimoine immobilier de la ville**. Depuis, nous l'analysons scrupuleusement pour vous avec comme ambition, de trouver des stratégies pour redynamiser notre ville. A ce jour, le constat est toujours le même : des locaux vides et inutilisés, depuis de nombreuses années pour certains, comme les imprimeries Buignet, le Sahara, l'ancienne caisse d'épargne... Et d'autres, acquis plus récemment, sans but précis. Si la ville a réellement un objectif clair pour acquérir autant de biens et les laisser vides, qu'elle le dise ! Aujourd'hui, cette politique de redynamisation de notre ville est incompréhensible pour les Deuillois. En attendant, ces locaux pourraient être exploités, notamment par des associations culturelles ou solidaires, qui valoriseraient ces lieux et la commune.

### Politique de développement de la ville, y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Deuil-La Barre est concernée par la loi SRU, qui consiste à atteindre 25% de logements sociaux sur son territoire d'ici 2025. La logique « Kafkaïenne » de cette loi est une aberration pour notre ville dont les infrastructures (écoles, gymnases, parkings...) ont déjà du mal à répondre aux besoins de ses habitants. Sous couvert du PLU et malgré sa refonte récente, la ville continue à signer une multitude de permis de construire en faveur de promoteurs, sans en informer les riverains. Ces derniers se retrouvent, devant le fait accompli et doivent « accepter sans rien dire » qu'un bloc de béton vienne se construire en lieu et place des pavillons voisins... Quid des dommages collatéraux : travaux, nuisances, réseaux Edf/fibre/VRD...Places de stationnement, dévaluation de leurs biens et de leur qualité de vie. Et quelle réponse la commune apporte-t-elle au sous dimensionnement des infrastructures ? Prenons l'exemple, de l'ineptie qui consiste à agrandir l'école Raymond Poincaré, déjà énorme (passe de 15 à 21 classes), alors que c'est tout un groupe scolaire qui serait nécessaire et finançable. Nous comprenons la colère des riverains qui dénoncent, tout comme nous, le manque de transparence de la ville. Les promoteurs s'en donnent à cœur joie, et pour cause : la ville n'a plus d'élu à l'urbanisme, ni d'architecte conseil ! Jour après jour, Deuil-La Barre, historiquement verte et pavillonnaire est défigurée, sans que la ville ne réagisse et dans l'impuissance totale de ses habitants.

Jean-Marie Roy, Mehdi Legroune, Sylvain Brouard,  
conseillers municipaux d'opposition. <http://libresadeuil.fr/>  
[f](https://www.facebook.com/libresadeuil) LIBRESADEUIL [i](https://www.instagram.com/libresadeuil/) libresadeuil /  
Contact & RDV : [libresadeuil@gmail.com](mailto:libresadeuil@gmail.com)